

Affaire Jacques Sordes : les biens confisqués vont être mis en vente sur une plateforme d'enchères en ligne

Confisqués en 2017, les biens achetés par le Jacques Sordes, condamné pour fraude fiscale à plusieurs reprises, vont être vendus par l'AGRASC (Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués) via un marché public avec Agorastore.

UNE AFFAIRE D'ESCROQUERIE DE GRANDE AMPLEUR

Jacques Sordes est à l'origine d'une escroquerie financière avec 56 millions d'euros détournés et plus de 5 000 investisseurs arnaqués. La Loi Girardin a appuyé la combine de Jacques Sordes, patron de DTD (DOM-TOM Défisicalisation). Le principe : vendre un placement financier (un investissement dans des panneaux solaires) et récupérer une somme supérieure au montant investi. D'après Hélène Féron-Poloni, avocate de parties civiles, «Pour un investissement de 5 €, les contribuables devaient récupérer 6 € d'avantage fiscal».

CONFISCATION ET MISE EN VENTE DES BIENS

Jacques Sordes a été condamné à la peine de six ans d'emprisonnement en février 2017.

Suite à cette condamnation, le tribunal a ordonné la **confiscation de plusieurs biens immobiliers au bénéfice de l'Etat** - situés en Martinique - , représenté par l'AGRASC : une villa à usage d'habitation située à Saint-Joseph, en bord de mer, une maison située à Schoelcher et une propriété située à Vauclin.



Photos de la Villa vendue à Vauclin

Pour accéder à la vente, cliquez [ici](#)

Photos sur demande

A propos d'Agorastore : Agorastore a été créé en partenariat avec la ville de Lyon en 2005 à l'occasion de la première vente de biens d'une ville en France sur internet. Depuis, cette plateforme de vente aux enchères accompagne les collectivités dans la mise en vente de leur matériel réformé et dans la gestion de leur patrimoine immobilier. L'entreprise compte 1 600 collectivités vendeuses, plus de 500 000 visites par mois et une base de plus de 100 000 enchérisseurs. Elle comptabilise pour 2017 un volume de vente supérieur à 70 millions d'euros.

Contact presse

Zakaria Sbahi : sbahi@agorastore.fr // 06 19 10 26 91

